STUCK@NGE.com

#3

AVRIL 2016



INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET HUMAINS

L'acquisition de matériel adéquat et l'investissement du personnel communal et des élus permettent des économies substantielles au quotidien, tout en assurant un service de qualité. C'est ainsi que l'achat d'un échafaudage à 1500 € a par exemple permis aux ouvriers communaux d'installer les décorations de Noël, au lieu de soustraiter comme les années précédentes, pour 1500 € / an : investissement rentable dès la première année!

Une potence de manutention soulage les ouvriers

dans le transport de lourdes charges, voire rend possibles certains travaux jusqu'alors payés à des entreprises privées (pose de bordures le long du chemin piéton route de Reinange par exemple) ou

nécessitant la location de machine.

L'acquisition d'une lame neige (1660 € environ) adaptable sur le tracteur de la commune permettra de déneiger les points cruciaux du village puisque seules les routes départementales sont traitées par les déneigeuses.

Le broyeur d'accotement, acquis pour environ 4200 € et également adaptable sur le tracteur, permet un gain de temps et une réduction de bruit par rapport à la débroussailleuse employée jusque



maintenant, principalement pour les fossés.
Un nettoyeur haute-pression adapté au véhicule électrique communal nous apporte une autonomie dans le nettoyage du village, notamment pour le mobilier urbain et les avaloirs.

Les élus, qui utilisent leurs bras et leurs neurones pour servir le plus grand nombre et faire évoluer positivement le village, savent que les hommes (et les femmes!) ont une valeur inestimable, et remercient l'ensemble du personnel communal pour son travail au quotidien ainsi que les bénévoles pour leur aide ponctuelle ou récurrente (en pensant notamment au CCAS).

La bonne volonté ne coûte rien!

TRAVAUX



ROUTE DE REINANGE

La 1ère phase de réhabilitation de la route de REINANGE a été effectuée comme prévue.

Le soubassement a été renforcé, les nids de poule ont été comblés ; la voie est prête à recevoir le bicouche au mois de mai ou juin.

Nous pouvons de plus maintenant profiter d'une voie piétonne de la rue des Lilas jusqu'au cimetière.

Des bordures ont été ajoutées (main-d'œuvre totalement assurée par les ouvriers communaux, l'adjoint délégué aux travaux et le maire) pour empêcher les véhicules de mordre sur la voie piétonne.

Des lavandes mellifères plantées entre chaque bordure (main-d'œuvre toujours assurée par la commune, avec l'adjointe déléguée au fleurissement) viendront embellir ce chemin et permettre aux abeilles de butiner!

Des emplacements de parking ont également été matérialisés au carrefour de la rue des lilas et de la route de Reinange, afin d'éviter le stationnement sauvage qui prenait de l'ampleur.





LA MAISON DUMONT DEVIENT LA RESIDENCE AZAY-LE-RIDEAU

L'ancienne « Maison Dumont » (27 route Nationale) a été démolie, après que l'association « Maisons paysannes de Moselle » ait récupéré une volette en bois, une armoire à sel et des portes de stalles. Un ensemble immobilier (Résidence Azay-le-Rideau) de 13 logements (11 appartements et 2 maisons) et un local qui accueillera la future Mairie est en cours de construction à cet emplacement.

A cette occasion ERDF a renforcé la capacité du réseau électrique en remplaçant le transformateur rue de la Liberté.

PROJET TROTTOIRS

La création d'un trottoir rue des lilas, entre la rue des vergers et la rue des acacias, sur la droite dans ce sens, ainsi que la prolongation du trottoir route Nationale, en direction de la Sapinière, sont prévues pour cette année.

URBANISME



LOTISSEMENT L'OREE DU BOIS

Comme vous l'avez vu, le lotissement « L'orée du bois » prend forme.

46 permis de construire ont d'ores et déjà été déposés et acceptés.

Les premiers nouveaux habitants devraient arriver en fin d'année. Nous leur souhaitons dès à présent la bienvenue.

RESIDENCE LA SAPINIERE

Un ensemble de 2 bâtiments collectifs, constitué de 29 appartements (5 F1, 11 F2, 11 F3 et 2 F4), de 27 garages en sous-sol et de 37 stationnements extérieurs sera bâti en lieu et place du restaurant La Sapinière.

Le début des travaux est prévu mi-juin. Jusque là le restaurant reste ouvert.

La livraison des appartements est prévue fin 2017.

Les ventes ayant commencées, pour plus de renseignements allez sur http://immo-projet.com



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

L'étude du PLU est arrêtée, les personnes publiques associées ont donné leur avis.

La procédure d'enquête publique de transformation du POS en PLU est à présent lancée. Elle aura lieu du

2 mai au 4 juin 2016.

FINANCES

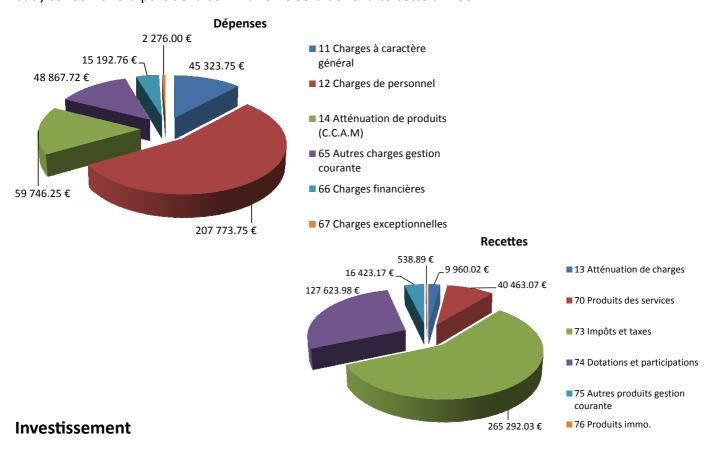


BILAN 2015

Fonctionnement

La bonne gestion du personnel et des moyens a permis de dégager un excédent de 84 245 € pour l'année 2015 auquel s'ajoute l'excédent de 2014 d'un montant de 81 830 €. On a donc un excédent total de 166 075 € que l'on a décidé de garder entièrement en fonctionnement pour le Budget de 2016.

Aucune augmentation des 3 taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) concernant la part de la commune ne sera donc faite cette année.



La vente des terrains (lotissement l'Orée du Bois) a permis de combler le déficit antérieur de 484 359 €, de rembourser des emprunts et de dégager un excédent de 437 841 €.

Actuellement, il reste deux emprunts à la commune : un de 181 000 € contracté en 2011 (pour les travaux de l'école) et un autre de 125 000 € contracté en 2015 (pour la préemption des terrains Kugel).

Plus de détails...

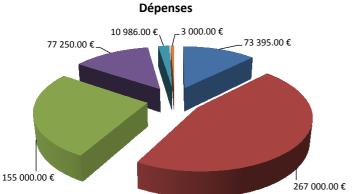
Nous vous rappelons que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur notre site, page « comptes-rendus » (http://www.mairie-stuckange.fr/fr/comptes-rendus) ainsi que les tableaux des bilans et budgets, page « finances » (http://www.mairie-stuckange.fr/fr/information/73705/finances).

FINANCES



BUDGET 2016

Budget de fonctionnement : répartition des 586 631 € prévus au budget primitif



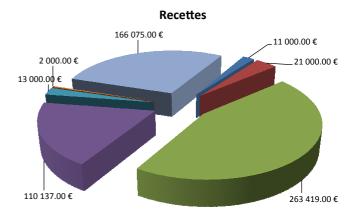
Charges de personnel

- Atténuation de produits (CCAM : reliquat de 2015 et prévisions maximales en fonction de la révision des statuts)
- Autres charges de gestion courante (service incendie, indemnités des élus, subventions aux associations....)
- Charges à caractère général (dépenses quotidiennes)
- ☐ Charges financières (remboursements des intérêts des emprunts)
- Charges exceptionnelles





- Atténuation de charges (remboursements sur salaires pour cause de maladie)
- Autres produits gestion courante (location de la salle polyvalente)
- Produits exceptionnels
- Excédent antérieur reporté de 2015



Budget d'investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres			Chapitres		
16	Remboursements du capital des emprunts	31 200 €	10	Dotations Fonds Divers (taxe d'aménage- ment, récupération de la TVA de 2014)	48 100 €
20	Immo. Incorporelles (PLU, Police de l'eau, logiciels)	43 000 €	13	Subventions d'investissement (travaux école et coussins berlinois)	37 000 €
21	Immo. Corporelles (conduite assainissement avec le DIMESTVO, frontons terrain de sport, rénovation salle polyvalente, mobilier et matériel pour future mairie)	225 485,20 €			
23	Immo. En cours (fin des travaux route de Rei- nange, projet aménagement de trottoirs, projet aménagement de l'aire de jeux)	210 000€		Excédent reporté de 2015	437 841 €
	Reste à réaliser (coussins berlinois)	13 255,80 €			
	Total	522 941 €		Total	522 941 €

INDEMNITES DES ELUS

Les indemnités brutes des élus, maire et adjoints, font l'objet d'un barème défini nationalement en fonction du nombre d'habitants de la commune. Pour une population comprise entre 1000 et 3499 habitants, l'indemnité brute mensuelle du maire est de 1634,63€ et celle des adjoints est de 627,24€.

Compte tenu de la situation financière trouvée au démarrage de notre mandat, les élus ont décidé de faire un effort en fixant les indemnités à la moitié de ces valeurs, le temps de retrouver une situation financière normale. Aujourd'hui, le travail accompli depuis 2ans par la forte implication des élus nous procure cette situation et nous permet donc de reconnaître le travail effectué en fixant les indemnités à leurs valeurs complètes.

SECURITE



MAIRIE VIGILANTE

Nous avons décidé de soutenir le développement du dispositif « Voisins Vigilants » en devenant Mairie Vigilante. Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, Gendarmerie et Voisins Vigilants.

La plateforme Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite. 4 communautés existent déjà à Stuckange.



Votre inscription sur le site <u>www.voisinsvigilants.org</u> vous permettra de rejoindre une communauté. Ainsi, vous pourrez partager vos dates de départ en vacances, publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins, ou encore, envoyer des alertes que la mairie et les Voisins Vigilants recevront et qui permettront de prendre les mesures nécessaires.

Tout le monde peut être voisin vigilant, alors pourquoi pas vous !

SECURITE ROUTIERE

Afin de réduire la vitesse des véhicules récalcitrants lors de leur traversée de la commune, 8 paires de coussins berlinois vont être installées prochainement rue de la Liberté, rue Nationale, rue des Acacias et route de Reinange.



La signalisation horizontale (notamment le stop à l'entrée des acacias) a été refaite par nos soins pour plus de clarté.

ECOLE



CULTURE LOCALE

La culture n'attend pas le nombre des kilomètres... Ainsi les élèves de CE1/CE2 ont ils pu visiter la Mairie, poser leurs questions à Monsieur le Maire, comprendre les symboles de la République.

M. MELCHIOR (doyen de Stuckange) est quant à lui venu à la rencontre des enfants de CP, CE1 et CE2 et leur a parlé du village de Stuckange « autrefois ». Une rencontre riche pour les enfants.



VOYAGE SCOLAIRE

Les voyages formant également la jeunesse, l'ensemble des classes de primaire (du CP au CM2) partira en juin prochain en classe de mer à Port-Leucate.

A l'occasion de la Saint Nicolas, l'école a récolté environ 500€ sur le marché et la Mairie a donné 450€. L'APE fait un don cette année de 2800€ pour aider à financer ce voyage (environ 40€/élève). Les parents les en remercient.

RENTREE SCOLAIRE 2016-2017

Une matinée « Ecole portes ouvertes » aura lieu samedi 30 avril de 9h à 11h.

Les nouveaux écoliers et leurs parents peuvent venir découvrir (les autres, redécouvrir) l'école maternelle et primaire des mésanges.

Pour la rentrée prochaine, les effectifs provisoires sont les suivants :

 PS : 12 élèves
 CP : 7 élèves

 MS : 6 élèves
 CE1 : 18 élèves
 CM1 : 15 élèves

 GS : 9 élèves
 CE2: 7 élèves
 CM2 : 13 élèves

Le nombre total de classes devrait donc rester à 4, mais la répartition par niveau reste à définir.

D'autre part, la réforme des programmes pour l'élémentaire nécessite l'acquisition de nouveaux manuels scolaires. La Mairie avait anticipé ce besoin et mis au budget 3400€, en plus des 6000€ pour le fonctionnement de l'école.

PERISCOLAIRE

Le périscolaire reste dans les faits géré par la commune (la prise de compétence par la CCAM étant houleuse et non acquise). Ce service a un coût pour les parents mais aussi pour la commune (en 2015, 56 465 € de dépenses et 60% de 33 103 € de recettes, soit un coût de 36 603 €).

Il est toutefois apprécié, apporte du travail localement et est selon nous nécessaire.

L'acceptation du PEDT (Projet Educatif Territorial) présenté par la commune permet d'obtenir environ 50€/an/enfant de soutien de l'Etat, consacrés à des activités pédagogiques.

COMMUNICATION



SITE WEB

N'hésitez pas à consulter le site web <u>www.mairie-stuckange.fr</u> qui est régulièrement mis à jour.

Vous y trouverez les dernières actualités, les dates à retenir, des informations sur les dossiers en cours et des informations pratiques.

Une nouvelle rubrique « Revue de presse » a été récemment ajoutée ; vous y trouverez des articles de presse concernant Stuckange .

Si vous disposez d'informations concernant notre commune, intéressantes à publier, vous pouvez nous les transmettre via la page « Contact » du site, ou les envoyer par email à <u>c.antoine@mairie-stuckange.fr</u>

PROGRAMME STUCKANGE NUMERIQUE

Comme nous vous l'avons rappelé il y a quelques semaines, le programme « Stuckange numérique » nous permet de vous transmettre **rapidement**, **de manière écologique et gratuite**, les informations municipales ou associatives importantes. Les deux objectifs principaux sont la réduction des éditions papier (coûteuses en temps et en argent) et l'amélioration de l'information aux Stuckangeois. Les avantages pour vous sont également nombreux : réception immédiate d'informations pratiques par email (rappel de date des encombrants, des manifestations et activités, nouveautés...), envoi à plusieurs membres du foyer, fréquence plus importante qu'avec des éditions papier tout en évitant justement la consommation de papier, information dynamique (fichiers joints, liens internet...).

62 foyers se sont déjà inscrits, soit environ 16% des foyers Stuckangeois. Nous pouvons encore faire mieux!

Pour vous inscrire : merci d'envoyer vos nom, adresse postale et email (éventuellement plusieurs) à <u>c.antoine@mairie-stuckange.fr</u>

Un autocollant « Stuckange numérique » à apposer sur votre boîte aux lettres vous sera alors remis.

<u>NB</u>: Vos coordonnées ne seront pas diffusées en dehors de la Mairie. Les associations stuckangeoises enverront, si elles le souhaitent, leurs informations à la Mairie qui se chargera de la diffusion.

FIBRE OPTIQUE

Le syndicat mixte « Moselle fibre », qui réunit le Conseil Départemental et 18 communautés de communes, a pour but de mailler intégralement son territoire en infrastructure fibre optique à l'horizon 2021.

Pour les communes de la CCAM (dont Stuckange) les travaux sont planifiés sur 2017-2018. Nous devrions donc pouvoir accéder au THD (Très Haut Débit) fin 2018.

INFOS PRATIQUES



BUS CITELINE

La zone de stationnement de la Ligne 4 de Citéline est maintenant située à l'embranchement entre la rue de la Liberté et la rue des Bleuets, au lieu d'être sur le parking de la salle polyvalente.

Pour sécuriser la sortie de la rue des bleuets, à la demande des riverains, nous avons installé un miroir de visibilité. L'arrêt pour les passagers reste en haut de la rue de la Liberté.

Pour mémoire, cette ligne de bus va de Stuckange à Thionville Linkling (aller-retour bien sûr), avec un voyage toutes les heures environ. Il est possible d'avoir un pass gratuit pour les plus de 65 ans non imposables. C'est également la ligne empruntée par les collégiens Stuckangeois pour aller au collège Jean

Mermoz de Yutz. Plus d'infos sur http://citeline.fr

BORNE POUR LE RECYCLAGE DES TEXTILES

Une borne d'apport volontaire pour le **recyclage des textiles** (mais aussi chaussures et maroquinerie) est installée sur le parking de la salle polyvalente (à côté des containers à verre et papier).

La société ECOTEXTILE, partenaire de la CCAM, gère ce recyclage.

Encore un geste écologique facile!

JOURNEE D'INFORMATION RT 2012

Une journée d'information sur la loi dite « RT 2012 » (Règlementation Thermique), initiée par la CCAM, aura lieu à Stuckange, dans la salle polyvalente, **samedi 18 juin**.

Des conférences et stands d'exposition vous permettront de mieux appréhender cette nouvelle règlementation imposée par le Grenelle de l'environnement et de trouver des solutions techniques. Plus d'informations vous seront prochainement diffusées par la CCAM.

REGLEMENTATION: RAPPELS DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Les travaux concernant une petite surface (garage ou abri de jardin par exemple) ainsi que les travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (remplacement de fenêtre, modification de la couleur de façade...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

À l'inverse, les travaux consistant à restaurer l'état initial du bâtiment (ravalement) ne nécessitent pas de déclaration préalable.

Plus de détails sur

BRUIT

Nous rappelons que selon l'arrêté N° 01/2009 concernant la réglementation du bruit dans la commune de Stuckange, les activités bruyantes sont interdites en dehors de plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 Tout bruit gênant est donc interdit les dimanches et jours fériés.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578

VIE DE LA COMMUNE



RECAPITULATIF ETAT CIVIL

La commune de Stuckange compte 1039 habitants à décembre 2015 (source INSEE).

En 2015 il y a eu 8 naissances, 3 mariages et 5 décès.

Depuis le début de l'année 2016, 2 nouveau-nés sont arrivés, 2 couples se sont unis et 1 personne nous a quittés.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Le département ne le faisant plus, la commune a décidé cette année d'organiser un concours de maisons fleuries. Un comité de volontaires fera le tour du village entre le 7 et le 14 juillet afin de noter le fleurissement des maisons.

La remise des prix sera faite le dimanche de la fête patronale (4 septembre).

TELETHON

La participation de Stuckange au Téléthon a permis de récolter l'année dernière 418 €. Nous envisageons une animation un peu plus importante cette année, en liaison avec l'école. Merci à tous pour votre participation passée et future!

FETE PATRONALE

La fête patronale de Stuckange aura lieu cette année le week-end du 3-4 septembre, toujours sur le thème country pour le dimanche.

Nous faisons déjà appel à toutes les bonnes volontés pour que cette fête soit réussie. N'hésitez pas à contacter d'ores et déjà le GO de cette fête : Olivier SEGURA au 06 19 60 01 85 ou o.segura@mairie-stuckange.fr

Une réunion d'information aura lieu le lundi 13 juin à 20h à la Mairie.



EXPOSITION GEOLOR

L'association GEOLOR nous propose une exposition sur la géologie de notre région.



Du 14 au 16 octobre, dans la salle polyvalente de Stuckange, des maquettes, panneaux explicatifs, minéraux et fossiles seront présentés et commentés par des amateurs passionnés.

Les élèves de Stuckange et des environs sont invités à visiter cette exposition avec leurs enseignants.

Une sortie instructive (et gratuite) à ne pas manquer.

VIE DE LA COMMUNE



SPORT

Les jeunes (ou moins jeunes) sportifs auront remarqué que le terrain multi-sports a été équipé de nouveaux frontons.

La municipalité a choisi du matériel extrêmement solide, les anciens buts ayant été détériorés trop rapidement et les grillages alentours étant abimés par les impacts.



Nous encourageons tous les Stuckangeois à profiter de ce terrain pour divers jeux de ballon (football, handball, basket...).

Nous souhaitons mettre à l'honneur deux jeunes gymnastes Stuckangeois :

Lilian Rosenkranz qui est **champion de Moselle** en catégorie 9 ans. Il s'entraîne au SGYutz.



Loris Keib qui est **vice-champion de Moselle** en catégorie 8 ans. Il s'entraîne au club Thionville Gym.



Nous félicitons ces 2 sportifs pour leurs efforts couronnés de si bons résultats!

AGENDA



8 MAI CEREMONIE du 8 MAI AVEC ANIMATION PAR L'ECOLE

20 MAI REPRESENTATIONS THEATRALES DU CLUB DE SLS

10 JUIN COLLECTE DES ENCOMBRANTS

11-12 JUIN FETE DES ARTS PROPOSEE PAR SLS

18 JUIN JOURNEE INFO ENERGIE

25 JUIN VIDE-GRENIER SEMI-NOCTURNE ORGANISE PAR ALICE

3-4 SEPT FETE PATRONALE

10 SEPT JOURNEE DANS LES VOSGES ORGANISEE PAR ALICE

16 SEPT COLLECTE DES ENCOMBRANTS

14 au 16 OCT EXPOSITION GEOLOR

13 NOV BOURSE AUX JOUETS ORGANISEE PAR L'APE

20 NOV REPAS DES ANCIENS

MAIRIE DE STUCKANGE

 Adresse
 Tel. 03 82 56 90 81

 9 rue des lilas
 Fax. 03 82 56 82 68

57970 STUCKANGE Email mairie.stuckange@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi: de 8h15 à 9h15 et de 16h00 à 18h00

Mardi: de 8h15 à 9h15

Mercredi : fermée toute la journée

Jeudi : de 8h15 à 9h15 Vendredi : de 8h15 à 9h15

Samedi: permanence du Maire de 9h30 à 11h30

www.mairie-stuckange.fr